

### **41% de femmes députées au Québec : Un moment historique**

**Rouyn-Noranda, 3 octobre 2018** - Le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue se réjouit du nombre de femmes élues à l'Assemblée nationale. Une avancée de 8% par rapport aux élections provinciales de 2012, soit le mandat où les femmes avaient obtenu le plus haut pourcentage d'élues. Ce résultat n'est toutefois pas étonnant puisque la proportion des candidatures féminines n'a jamais été aussi élevée, avec 47 %. En région, ce sont sept femmes sur 21 qui se sont présentées candidate pour les sept partis en lice, ce qui représente environ 33% des candidatures. Nous tenons à féliciter toutes les candidates et tous les candidats qui se sont lancés dans la course lors des dernières élections.

Pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, les résultats sont encourageants. Deux femmes ont été élues dans les trois circonscriptions de l'Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit de Mmes Émilise Lessard Therrien de Québec Solidaire pour la circonscription Rouyn-Noranda-Témiscamingue et de Suzanne Blais de la Coalition Avenir Québec pour la circonscription d'Abitibi-Ouest.

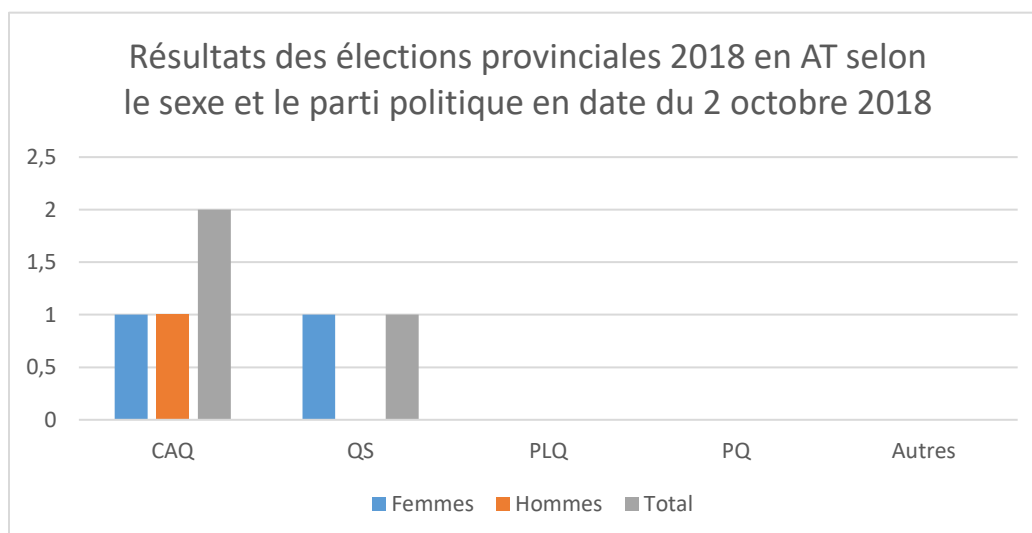
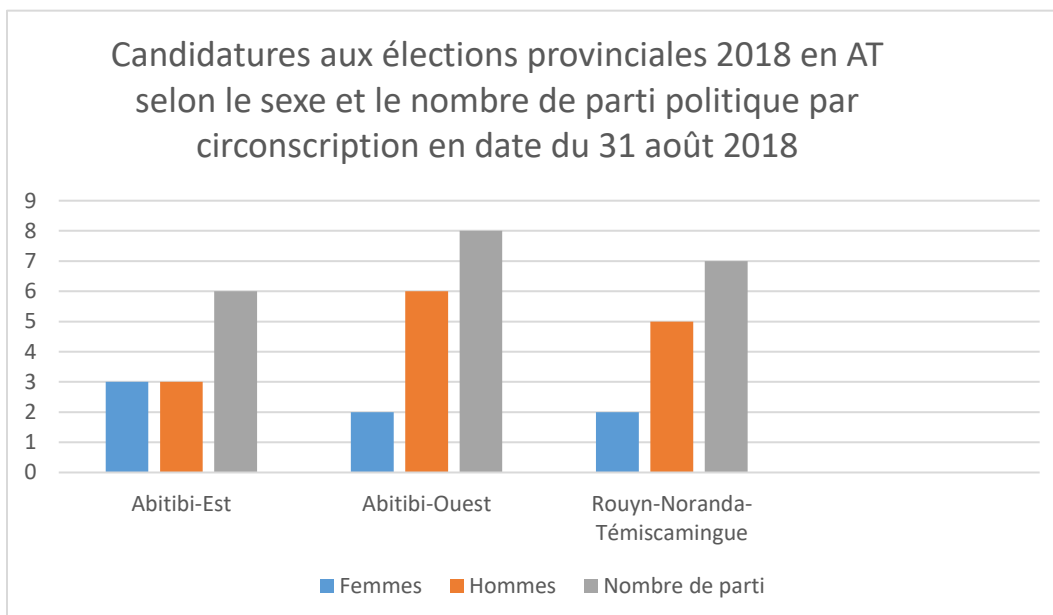
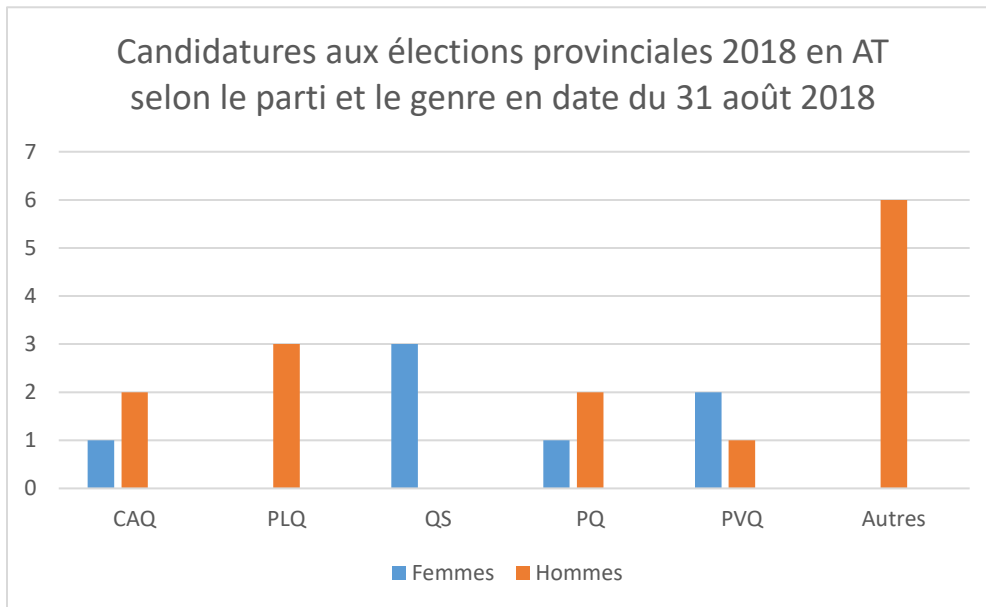
Mme Lessard Therrien marque l'histoire en étant la plus jeune femme élue à l'Assemblée nationale et l'une des rares élues de Québec Solidaire en région éloignée. Quant à Mme Blais, elle a réussi un tour de force en délogeant le parti québécois qui était représenté dans cette circonscription depuis 1976.

Soulignons également que Mme Élisabeth dans le comté de l'Abitibi-Est a terminé deuxième dans sa circonscription. Elle a mené une chaude lutte dans ce secteur en misant sur la parité représentative et une plus grande présence des femmes en politique. Rappelons-nous qu'en 2012, Mme Larouche a été la première femme de la région à occuper la fonction de ministre lors de son mandat. Elle est la deuxième femme de cette circonscription avoir été élue députée à l'Assemblée nationale. Elle a annoncé son retrait de la vie politique lors des dernières élections provinciales.

#### **Vers la parité au conseil des ministres**

En campagne électorale, le chef de la Coalition Avenir Québec a promis la parité dans son conseil des ministres et la nomination d'une vice-première ministre. Nous espérons que M. Legault respectera ses engagements et que les femmes nommées occuperont des postes-clés dans le nouveau gouvernement caquiste.

*La place des femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs est un enjeu sur lequel le RFAT travaille depuis plus de 20 ans. Le RFAT est la table de concertation des groupes de femmes de la région et représente 18 groupes membres et une trentaine de membres individuelles. Le RFAT intervient dans plusieurs sphères de la vie sociale, politique, économique susceptibles d'influencer les conditions de vie des femmes de notre région.*



Source : Ces données sont tirées des résultats préliminaires du Directeur général des élections (DGEQ) et d'une compilation faites par le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue.